

Compte-rendu du Conseil d'école n° 2 du Mardi 27 Mars 2018

❖ Personnes présentes :

- **Ecole :** M^{mes} Yannick GAL (*Directrice*), Sophie CHAPPAZ, Sandrine DELAY, Christelle KASPARIAN, Emilie RINTHARAMY, Céline SERVIA, Sandrine TRUCHET (*Enseignantes*).

M^{mes} Cathy MONTEL et Marie BAL (*ATSEM*)

- **Mairie :** M^r Xavier PIN (*Maire*),
M^{me} Mireille DOMENJOUR (*Adjointe au maire en charge de l'école*),
M^{me} Michelle LANCHE (*Conseillère Municipale*),
M^{me} Angélique ARNAL (*Responsable des Actions Educatives*).

- **Parents délégués :** M^{mes} Solenn BEN OTHMANE, Karinne BLAIRE, Nadège CASAYS, Virginie NAGY, Gwénaél PERRIERE, Carine VEYRAT,

et M^{rs} Reda BENBRAHIM EL ANDALOUSSI et Nicolas LAMOINE.

M^{me} Elsa WAGNER - ROUSSET (*parent délégué invité, non autorisé à s'exprimer*).

- **Sou des Ecoles :** M^{me} Alexandra CHARBONNIER (*Secrétaire du Sou des Ecoles*)

- **Enfants-délégués :**
 - Pierre CLAVIER - SOUTO (*classe de CP de Yannick GAL et Emilie RINTHARAMY*)
 - Mila BAUDRION - RAHAL (*classe de CP - CE1 de Sonia KALLAL*)
 - Inès SPEICH (*classe de GS - CE1 de Sandrine TRUCHET*)
 - Nathan CHAVANNE (*classe de CE2 de Sophie CHAPPAZ*)
 - Layla BENBRAHIM EL ANDALOUSSI (*classe de CM1 - CM2 A de Christelle KASPARIAN*)
 - Yani GAUBERT (*classe de CM1 - CM2 B de Sarah ZATARA et Emilie RINTHARAMY*)

❖ Personnes excusées :

- M^r LICITRI (*Inspecteur de l'Education Nationale, en charge de la circonscription de Saint Julien-en-Genevois*).
- Brigitte REGAD (*Enseignante actuellement en arrêt maladie*).
- Sonia KALLAL (*Enseignante absente pour raisons familiales*)
- M^{me} Anne THOBIE (*Parent-délégué absent*)

La réunion débute à 18h10.

La Directrice souhaite la bienvenue à tous les participants pour ce second Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2017-2018 et elle en rappelle l'ordre du jour.

Un tour de table est ensuite proposé pour permettre à chacun de se présenter.

1) Questions des délégués-élèves :

Depuis trois ans, les enseignantes ont mis en place des délégués-élèves, ils représentent les élèves des six classes d'élémentaire. En effet, les maîtresses ont trouvé qu'il était important et bénéfique d'avoir des représentants d'élèves avec les adultes lors des Conseils d'Ecole, car ce projet permettait vraiment d'impliquer les élèves dans la vie de l'école et leurs idées permettaient de faire évoluer des choses et de les voir aussi d'une autre façon.

Ces délégués ont été élus par classe, de la GS-CE1 au CM2. Il y a donc 6 délégués.

Il y a un titulaire et un remplaçant par classe. Ils alternent pour avoir chacun l'occasion de vivre l'expérience d'un conseil d'école. Pour ce second conseil d'école, ce sont les suppléants qui sont présents.

Un travail de dialogue et de concertation a été mené en amont dans chaque classe d'élémentaire, sous forme de conseil de classe, pour faire remonter les idées / les suggestions / les remarques des élèves.

Puis, tous les délégués-élèves se sont réunis en conseils de délégués, avec la Directrice. Plusieurs réunions ont eu lieu avant le Conseil d'Ecole afin de trier et préparer les questions qui sont présentées lors de ce second conseil.

La parole est donnée aux enfants, afin qu'ils puissent intervenir et repartir ensuite.

Leurs remarques et requêtes ont été réparties par thème et ont été les suivantes :

✓ Questions / Remarques concernant la cour de récréation :

◆ Les élèves remercient les enseignantes pour :

- Les caisses de livres qui sont mises à leur disposition pour lire pendant la récréation s'ils en ont envie.
- Les ballons de foot et de basket avec lesquels ils peuvent jouer en récréation.

◆ Les délégués adressent leurs remerciements à la mairie concernant :

- Le réhaussement du grillage vers la cantine, ce qui permet d'éviter que les ballons ne sortent tout le temps.
- La réparation des barrières en bois de la cour.
- L'installation de la cage de foot sur le mur des toilettes.

◆ Les élèves demandent s'il serait possible d'ajouter des yoyos dans les caisses de récréation.

- Les enfants semblent être désormais plus soigneux et respectueux du matériel mis à leur disposition pour jouer en récréation.

Les maîtresses répondent donc favorablement à cette proposition qui permettra d'enrichir le panel de jeux de cour proposés aux enfants. Les yoyos seront ajoutés aux caisses de jeux à la rentrée de septembre.

◆ Les enfants souhaitent que le coin consacré au foot dans la cour de récréation soit plus limité, car il prend beaucoup de place et il n'y a plus assez d'espace dans la cour pour les autres jeux ...

- Pour répondre à ce problème, les enseignantes proposent de délimiter le terrain de foot avec des petits plots en plastique.

Les maîtresses font remarquer aux élèves que cette problématique peut aussi se solutionner si les enfants se montrent eux-mêmes tous plus respectueux les uns des autres, et s'ils font plus attention à respecter les jeux de leurs camarades, ainsi que les limites de chaque terrain de jeu.

◆ Les délégués proposent d'installer une table de ping-pong dans la cour de récréation de la nouvelle école.

- La Mairie prend note de cette suggestion et verra comment y répondre en temps voulu.

✓ Questions / Remarques concernant les activités et les sorties :

◆ Les élèves remercient les enseignantes pour :

- Les différents projets mis en place dans les classes (CERN, escrime, ski, Arteppes, Sidefage ...).
- Toutes les sorties organisées pour l'ensemble de l'école (cinéma, sortie au concert à Genève, ...).

◆ Les enfants font part de leur bien-être à l'école. Ils disent s'y sentir bien car les enseignantes sont gentilles avec eux, s'en occupent beaucoup et leur proposent beaucoup de sorties et d'activités.

- L'équipe enseignante apprécie ce retour positif et en remercie les enfants.

✓ Questions / Remarques concernant la cantine :

◆ Les délégués adressent leurs remerciements à la mairie concernant :

- *La nouvelle organisation de la cantine : en effet, les enfants apprécient de pouvoir désormais manger avec les petits. Ils font aussi remarquer que grâce à cette nouvelle organisation, il y a moins de bruit lors des repas, le temps du déjeuner est donc maintenant un moment nettement plus agréable pour eux.
Toutefois, les enfants regrettent de ne pas pouvoir toujours manger avec leurs copains ...
M^{me} ARNAL indique qu'elle est bien consciente du fait que les enfants aimeraient pouvoir manger systématiquement avec leurs copains. Mais c'est un choix de la mairie qui souhaite que les grands s'occupent des plus petits et qu'ils puissent les servir et les aider. D'ailleurs, M^{me} ARNAL fait remarquer que la majorité des grands ont du plaisir à aider les plus jeunes. L'objectif de cette nouvelle organisation est aussi d'orienter les plus petits vers le goût, et quand ils sont encadrés par des plus grands, les petits jouent vraiment le jeu de goûter et mangent bien mieux.*
- *Les personnes qui s'occupent d'eux sur le temps périscolaire et les font manger à la cantine : en effet, les enfants notent que le personnel encadrant est gentil avec eux, s'en occupe bien et leur propose désormais des activités pendant la récréation de la cantine.*

✓ Questions / Remarques concernant les toilettes :

- ◆ Les élèves suggèrent d'installer des porte-manteaux dans les toilettes des filles (pour y accrocher son manteau en hiver).
 - La Mairie prend note de cette suggestion et va demander d'installer une patère dans tous les toilettes. Elle précise aussi que dans la nouvelle école, les toilettes sont prévus pour être plus grands

Suite aux réunions de délégués permettant de préparer les remarques et requêtes présentées au Conseil d'Ecole, des réponses ont déjà pu être apportées à certaines questions d'élèves, celles-ci n'ont donc pas été évoquées en Conseil d'Ecole. Ces réunions préparatoires ont aussi été l'occasion de faire le point sur ce qui allait et n'allait pas dans le fonctionnement général de l'école. Différentes problématiques ont ainsi pu être soulevées suite à certaines questions d'enfants. Elles ont ainsi permis de clarifier et de préciser certaines choses. Les délégués sont donc chargés d'en reparler ensuite avec leurs camarades, de leur faire un retour et de leur faire remonter ces problématiques, ainsi que les réponses qui y ont été données lors des réunions de délégués et/ ou du conseil d'école, l'objectif étant de pouvoir améliorer et solutionner certaines choses en passant par la médiation directe des délégués.

Voici les principaux messages que les délégués doivent faire passer dans les classes suite aux problèmes soulevés en conseils de délégués :

- ❖ Les élèves doivent faire nettement plus attention à la propreté et à l'hygiène des toilettes. Ils doivent se montrer beaucoup plus respectueux des lieux et du travail fait pour les entretenir !
Ils doivent aussi veiller à ne pas abuser du papier toilette et à bien tirer les chasses d'eau.
Il a aussi été précisé que les toilettes ne sont pas un endroit pour jouer / faire des échanges.
Si ces conditions d'utilisation ne sont pas respectées, les toilettes devront à nouveau être fermés ...
- ❖ Les enfants doivent faire attention à davantage respecter les espaces de jeux dans la cour et à ne pas sortir de leur terrain. Ils doivent plus respecter les emplacements attribués aux différents jeux, sinon tout le monde ne peut pas jouer librement dans la cour et le foot et le basket occupent alors toute la place ... Or la cour doit pouvoir être utilisée par chacun ...

Un temps sera donc banalisé dans les classes cette semaine pour permettre aux délégués de faire un retour à leurs camarades sur les problématiques soulevées en conseils de délégués et sur les réponses apportées aux questions posées lors du Conseil d'Ecole.

Les délégués de classe ont donc un véritable rôle de médiateurs entre les élèves et les adultes.

2) Les projets d'école et de classe :

Les différents projets et activités qui ont été mis en place à l'école au cours du second trimestre sont présentés.

Avant de commencer, M^{me} GAL précise qu'au cours de cette présentation, comme à son habitude, l'équipe enseignante s'efforcera de mettre en relation chaque projet / chaque activité avec le volet lui correspondant dans le projet d'école.

Ceci permettra de :

- bien mettre en évidence que toute action menée à l'école n'est pas faite au hasard, mais en cohérence avec le projet d'école qui fédère toute la vie de l'école.
- montrer comment les enseignantes font vivre les différents axes du projet d'école au fil des activités proposées aux enfants, et que le projet d'école est bien un outil de travail / une réalité du quotidien.

Comme lors de chaque conseil d'école, la présentation des projets se fait donc par volet / par axe du projet d'école.

La Directrice rappelle que les projets communs d'école ou de cycle seront toujours évoqués en premier, puis suivront les projets de classe se rapportant à un même axe / à un même volet du projet d'école. M^{me} GAL explique que cette façon de procéder permet de mieux expliciter comment les projets et sorties s'articulent avec le projet d'école et de mieux comprendre comment les maîtresses font vivre le projet d'école au quotidien.

- Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet 2 du projet d'école : la mise en place de parcours éducatifs sous les angles artistique et culturel :

Comme cela avait été annoncé l'an dernier lors de la présentation du nouveau projet d'école, les enseignantes ont décidé de mettre l'accent sur l'accès à la culture dans leur nouveau projet d'école.

- ◆ Un des objectifs principaux est de faire prendre conscience aux élèves que les pratiques artistiques et les lieux culturels peuvent être très variés et très différents. La culture ne se résume pas au musée et au cinéma ...
- ◆ Les maîtresses souhaitent aussi aider les élèves à se créer un socle culturel commun, avec des références communes, car tous n'ont pas le même accès aux lieux culturels.
- ◆ Les enseignantes veulent aussi permettre à leurs élèves de pouvoir découvrir des lieux et des pratiques artistiques qu'ils n'ont pas forcément l'occasion de découvrir avec leur famille.

M^{me} GAL indique que l'équipe enseignante avait vraiment mis l'accent sur ce volet l'an dernier, et qu'elle va continuer à travailler dans ce sens ces trois prochaines années.

La mise en place d'un parcours culturel construit de la PS au CM2 sera donc un temps fort du nouveau projet d'école.

Synthèse des actions communes mises en place avec les élèves pour concrétiser et faire vivre le volet 2 du projet d'école :

➤ Projet « Ecole et Cinéma » :

Cette année encore, l'équipe enseignante a choisi de reconduire le projet « Ecole et Cinéma », pour toutes les classes de l'école.

Objectifs pédagogiques :

- En lien avec le projet d'école, il s'agit de développer une culture commune et de faire découvrir aux enfants des œuvres de référence du patrimoine, que les enfants n'ont pas forcément l'occasion de voir avec leurs parents.
- Donner un désir d'accéder à la culture, en prenant plaisir à voir ensemble des films différents.
- Favoriser les pratiques d'expression artistique et audiovisuelle.
- Éduquer le regard et mieux comprendre le langage de l'image.
- Favoriser l'échange et l'esprit critique.
- Donner du sens, donner à penser.
- Faire grandir.

Ainsi, les enfants auront l'occasion d'aller voir trois films dans l'année (un par trimestre), au cinéma « *Rouge et Noir* » de Saint Julien-en-Genève.

M^{me} GAL rappelle que pour pouvoir participer à ce programme, il faut payer une adhésion d'environ 80€, qui a été totalement prise en charge par la *Coopérative des Petites Souris* cette année encore.

Le transport en car est totalement financé par la Mairie.

Pour le second trimestre, les enfants ont découvert les films suivants :

☐ **Mardi 27 Février, à 9h00 : « LE CIRQUE »**

(Film de fiction de Charles Chaplin, réalisé aux Etats-Unis en 1928, d'une durée d'1 heure 12 minutes.) pour les 4 classes de GS, GS-CE1, CP et CP-CE1.

Il s'agit d'un film muet avec un accompagnement musical.

Charlot, pris pour un pickpocket, se réfugie dans un cirque, et déboule sur la piste en plein spectacle. Son arrivée fait rire le public et le directeur l'engage aussitôt comme clown. Charlot devient amoureux de l'écuyère, mais son rival le fait renvoyer ...

☐ **Jeudi 1^{er} Mars, à 9h00 : « LE CIRQUE »**

(Film de fiction de Charles Chaplin, réalisé aux Etats-Unis en 1928, d'une durée d'1 heure 12 minutes.) pour les 3 classes de CE2, CM1-CM2 A et CM1-CM2 B.

Cette séance, initialement prévue le 1^{er} Mars, avait dû être annulée en raison de la neige.

Les emplois du temps des classes étant très chargés et les disponibilités du cinéma étant très limitées, il n'a pas été possible de reporter la séance. Les enfants ont donc visionné le film en classe.

La cotisation versée par les parents a été conservée pour la troisième séance de cinéma.

☐ **Jeudi 22 Mars, à 9h00 : « MONSIEUR ET MONSIEUR »**

(Programme de 3 courts-métrages d'animation de Bretislav Pojar et Miroslav Stepanek, réalisés en Tchécoslovaquie entre 1965 et 1973, d'une durée de 42 min.) pour les 2 classes de PS-MS.

Les aventures burlesques de deux petits ours, personnages à l'imagination débordante partis à la rescousse d'une princesse aux allures de poisson, défendant leur nouveau potager contre un bouc bien mal intentionné ou expérimentant l'hibernation dans le pays des pingouins ...

La séance initiale était prévue le 1^{er} Mars, mais elle avait dû être annulée en raison de la neige. Elle a donc été reportée au 22 Mars.

Comme pour chaque film, une participation de 2,50€ a été demandée aux familles.

Pour accompagner chaque sortie, les maîtresses ont fait appel à l'aide de deux parents accompagnateurs par classe.

➤ **Projet « Tour du Monde » :**

Cette année, toutes les classes d'élémentaire ont choisi de mener un petit tour du monde au fil de l'année.

Ainsi, à chaque période, les élèves partent à la découverte d'une région du monde sur les thèmes de : *la faune, la flore, l'histoire la géographie, les pratiques artistiques, ...*).

A noter cependant que petits et grands n'effectuent pas le tour du monde dans le même sens.

Objectifs pédagogiques :

- En lien avec le projet d'école, il s'agit de :

- ☐ Découvrir d'autres façons d'être, de vivre, et de penser.
- ☐ Prendre conscience de la diversité des modes de vie à travers le monde.
- ☐ S'ouvrir à d'autres cultures pour apprendre à connaître les autres et ainsi mieux accepter les différences.

➤ Projet « Fresque » :

Dans le cadre du nouveau projet d'école, l'équipe enseignante travaille actuellement à la mise en place d'un projet de fresques collectives extérieures.

- Pour les classes de maternelle, ce projet se déclinera sous la forme d'un abécédaire tactile, qui sera réalisé sous le préau de la maternelle. Ainsi, tout le travail fait en classe autour de la découverte des lettres sera réinvesti dans cet abécédaire, que les enfants pourront utiliser librement en récréation.
- Quant à l'élémentaire, toutes les classes de la GS-CE1 au CM1-CM2 travailleront en lien avec leur projet de « Tour du monde », qui est mis en place depuis la rentrée de septembre. L'objectif est de réinvestir le travail fait tout au long de l'année en découverte du monde, en réalisant une fresque sur le mur du préau de l'école élémentaire. Ainsi, chaque classe apportera sa contribution en illustrant un continent. Les enfants participeront aussi à un concours de slogans pour donner un titre à leur fresque.

Ce projet sera financé par le Sou des Ecoles. Ainsi, sur les 1000€ attribués par classe par le Sou, chaque classe a bloqué 500€ pour permettre la réalisation de la fresque.

La Coopérative Scolaire sera aussi sollicitée pour permettre le financement de cette activité.

Cette fresque sera réalisée avec l'aide d'une artiste locale : *Marguerite PONT*, qui est déjà intervenue dans beaucoup d'écoles de la région pour mettre en œuvre des projets artistiques divers et variés.

Il est prévu que chaque classe bénéficie de 10 heures d'intervention pour réaliser sa partie de la fresque.

Objectifs pédagogiques :

- En lien avec le projet d'école, il s'agit de :

- Répondre à une proposition faite par les élèves en conseil d'école.
Impliquer davantage les élèves dans la vie de l'école.
- Favoriser le lien entre tous les élèves de la maternelle, ainsi qu'entre tous les élèves de l'élémentaire.
Fédérer les enfants par le partage d'un projet commun.
- Faire entrer tous les élèves dans une démarche de création artistique.
- Pour les élèves de maternelle :
 - Permettre aux enfants de mieux reconnaître et de mieux mémoriser les lettres de l'alphabet.
 - Aider les élèves à s'approprier les sens de tracé des différentes lettres.
 - Faire vivre aux enfants des expériences tactiles et artistiques diverses et variées.
- Pour les élèves d'élémentaire :
 - Découvrir d'autres façons d'être, de vivre, et de penser.
 - Aider les enfants à prendre conscience de la diversité des modes de vie à travers le monde.
 - S'ouvrir à d'autres cultures pour apprendre à connaître les autres et ainsi mieux accepter les différences.

➤ Projet Chorale du cycle 2 :

Tous les mardis matin, les élèves des classes de *GS*, *GS-CE1*, *CP* et *CP-CE1* se retrouvent pour commencer la journée en chansons. En effet, les enseignantes ont choisi de poursuivre le projet « *Chorale* » mis en place l'année dernière avec l'intervention de Caroline BLANPIED sur le thème de l'Opéra.

En effet, l'an dernier, les élèves avaient beaucoup apprécié ce projet : ils ont eu beaucoup de plaisir à partager ce temps de chants ensemble et les enseignantes ont remarqué que cela avait eu des conséquences très positives sur l'écoute, la dynamique de classe et l'épanouissement de chacun. Au vu de tout cela, les maîtresses de *GS*, *GS-CE1*, *CP* et *CP-CE1* ont donc décidé de reconduire le projet tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Le projet a démarré dès le début de l'année et il se poursuit au fil des semaines. C'est devenu un véritable rituel pour les quatre classes.

Les chants choisis pour ce travail en chorale sont toujours en lien avec le tour du monde qui est mis en place dans les classes.

Le choix des différents chants se fait donc toujours en référence aux différents continents et pays découverts au fil des périodes.

- ❖ En septembre-octobre : *chants sur le thème de l'Afrique*
- ❖ En novembre-décembre : *chants pour découvrir la Russie*
- ❖ En janvier-février : *chants sur le thème du Japon*
- ❖ En mars-avril : *chants pour découvrir l'Amérique du Sud*

Grâce à ce projet, les enseignantes ont souhaité :

- Aider les élèves à prendre conscience de tout ce qu'ils peuvent faire avec leur voix et les aider à mieux la maîtriser.
- Permettre aux élèves de pratiquer le chant en chorale et de partager un projet commun entre pairs.
- Favoriser le lien entre tous les élèves du cycle 2. / Les fédérer par le partage d'un projet commun.
- Faire découvrir aux élèves des traditions musicales étrangères (sonorités / instruments / ...).
- Développer la curiosité et les capacités d'écoute des élèves.

➤ Ciné - concert :

Jeudi 5 Avril, les classes de maternelle, GS-CE1, CP et CP-CE1 assisteront à un ciné-concert à la salle polyvalente d'Archamps. Ce spectacle sera présenté par les « *Barbarins Fourchus* » (compagnie de spectacle originaire de Grenoble) et il sera entièrement financé par le Sou des Ecoles pour un coût de 738,50€.

Le principe du ciné-concert est le suivant : deux musiciens joueront la bande-son de trois court-métrages chinois. Les enfants ont vu ces contes chinois l'année dernière au cinéma. Cette fois, les images seront projetées sur une toile et les musiciens joueront avec de vrais instruments. Certains enfants seront captés par les images, d'autres plutôt par les musiciens. Ainsi, la présence des musiciens apportera une dimension humaine aux films.

Après la projection, il y aura un temps d'échange avec les enfants, pour qu'ils puissent exprimer leur ressenti et poser des questions. Ce moment de débat sera aussi l'occasion pour les artistes de présenter les instruments, les machines et les effets utilisés pour composer la musique.

La découverte du spectacle vivant est une autre façon de développer l'éducation artistique.

➤ Concert de l'OSR :

Jeudi 15 Mars, les classes de la GS-CE1 au CM1-CM2 se sont rendues au *Victoria Hall*, à Genève, pour assister à un concert de l'Orchestre de la Suisse Romande (= OSR).

Les élèves ont donc pu assister à un concert de musique classique, spécialement élaboré et mis en scène pour un public scolaire. Ce concert avait pour titre « *Ravel et Satie* ».

Cette audition a été l'occasion pour les enfants :

- ✓ d'écouter une sélection de musiques de ballets créées par de grands compositeurs français :
 - ❖ Le « *Boléro* » pour orchestre de *Maurice RAVEL*
 - ❖ « *Parade* », un ballet réaliste sur un thème de Jean COCTEAU, d'*Erik SATIE*
- ✓ de découvrir un orchestre de réputation mondiale.
- ✓ de fréquenter une célèbre salle de concert régionale consacrée à la musique classique, qui offre des décors somptueux et une qualité acoustique exceptionnelle.

Pour mettre en place cette sortie, l'équipe enseignante a demandé une participation de 5€ par enfant aux familles.

Quant au transport en car, il a été totalement pris en charge par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, dans le cadre d'un partenariat culturel entre la Suisse et la France.

Les projets de classe en lien avec le volet 2 du projet d'école qui vise à mettre en place un parcours artistique et culturel pour les élèves.

✓ *Projet des classes de GS et GS-CE1 :*

Jeudi 29 Mars, les classes de GS et GS-CE1 passeront l'après-midi à la Maison du Salève.

Les GS aborderont les saisons, grâce à une animation autour du réveil du printemps : les beaux jours reviennent et la nature se réveille, c'est l'occasion d'aller écouter les oiseaux, de sentir le cœur des arbres qui montent en sève et d'observer leurs bourgeons. Quant aux CE1, ils fabriqueront un cerf-volant. En effet, après avoir vu le film « *Le cerf-volant du bout du monde* » et étudié l'Asie, les élèves de CE1 ont travaillé en classe sur le thème des cerfs-volants. Lors de cette activité, ils pourront fabriquer leur propre engin volant et le faire virevolter au vent.

Ces animations d'un coût de 275,70€ sont totalement financées par le Sou des Ecoles.

La mairie prend à nouveau en charge le transport en car.

✓ Projet Art des classes de CP et CP-CE1 :

Maîtresse Yannick et Maîtresse Sonia ont choisi de poursuivre le projet mis en place l'an dernier dans leurs classes, à savoir un projet de parcours culturel intitulé « Sur le chemin de l'art », qui s'inscrit dans le cadre du nouveau projet d'école. Cela permet ainsi à certains élèves de CE1 de continuer le travail engagé l'an dernier en classe de CP.

Le projet vise à mettre en œuvre un parcours culturel pour les élèves et il répond aux objectifs suivants :

- Offrir aux enfants davantage d'opportunités de découvertes de lieux artistiques différents.
- Faire découvrir aux élèves différentes formes d'art et de pratiques artistiques.
- Aider les enfants à prendre conscience que l'art sert à faire passer des messages : derrière chaque œuvre d'art, il y a du sens, il y a une signification, plus ou moins explicite.
- Initier les élèves à l'art contemporain.
- Permettre aux enfants de rencontrer des artistes contemporains et d'échanger avec eux sur leurs pratiques.
- Aider les élèves à se dire qu'ils sont tous capables de rentrer dans une démarche de création artistique. Chacun d'entre eux a un talent caché qui fera ressortir sa propre sensibilité.
- Permettre aux enfants d'acquérir quelques techniques artistiques.
- Aider les élèves à adopter l'attitude attendue quand on fréquente un lieu culturel (salle de spectacle / espace d'exposition / ...)
- Aider les enfants à acquérir des références culturelles communes incontournables, appartenant au patrimoine.

Dans cette perspective, tout au long de l'année, les classes de CP et CP-CE1 se rendent donc régulièrement à l'espace d'art contemporain « **L'ARTEPPES** », à la MJC des Teppes, à Annecy.

Il s'agit d'un espace qui accueille des artistes de la région et souvent issus de l'ESAA (Ecole Supérieure d'Art d'Annecy).

Les classes de CP et CP-CE1 y effectueront un cycle de quatre visites, entre novembre et juin, pour découvrir les différentes expositions présentées dans cet espace culturel au fil de l'année.

Chacune des visites est encadrée par deux médiateurs culturels et se compose de deux parties bien distinctes : *un temps de visite guidée de l'exposition*, puis *un temps d'atelier de mise en pratique*, en lien avec l'exposition découverte en amont.

L'atelier qui suit la visite permet de réinvestir une ou plusieurs notions évoquées au cours de l'exposition.

La seconde visite a eu lieu le Lundi 26 Février dernier.

Les classes de CP et CP-CE1 ont alors eu l'occasion de visiter une exposition intitulée « *Miroir ..., Miroir ...* ».

Cette exposition présentait le travail de jeunes artistes créateurs locaux, en partenariat avec l'Artothèque d'Annecy et la MJC de Novel, dans le cadre de la seconde édition du festival « *Image par Images* ».

Du documentaire à la fiction, en passant par la vidéo expérimentale et l'animation, les élèves ont ainsi pu découvrir l'image dans tous ses états et pour tous les regards.

Cette exposition présentait notamment le travail d'*Alice LAVERTY*, jeune artiste qui utilise les photos de personnes de son téléphone portable, personnes qu'elle connaît, pour reproduire des parties du corps dessinées de très près au stylo bille. Ces dessins sont ensuite utilisés pour réaliser un puzzle de collage destiné à reproduire son propre autoportrait.

Puis, comme lors de chacune de leurs visites à l'Arteppes, les enfants ont participé à un atelier de pratique au cours duquel ils ont pu réaliser une page de leur journal, à partir des images phares de l'exposition. Ces images sont dessinées par les enfants. Ils ont également un texte descriptif ou explicatif à élaborer en dessous. Ainsi, à la fin du parcours, chaque élève aura son propre journal de visites / son propre journal de bord des expositions.

Une troisième visite est programmée le Lundi 23 Avril.

Cette intervention d'un coût de 252€ (pour les 4 visites) est totalement financée par le Sou des Ecoles.

Le transport en car est pris en charge par la mairie.

✓ Projet de la classe de CE2 :

Tout au long de la période, les élèves ont travaillé sur le thème de l'école, afin de comparer les modes de vie et d'instruction à travers le monde et à travers le temps.

Ils ont ainsi étudié un livre de littérature sur l'école à Madère, dans les années 60, époque à laquelle l'école n'était pas encore gratuite, ni à portée de tous.

Ils ont également travaillé en histoire sur l'évolution du mode de vie depuis la génération des arrière-grands-parents.

Pour conclure ce travail, Vendredi 6 Avril, les enfants iront passer une après-midi au *Musée paysan de Viuz-en Sallaz*, afin de vivre l'expérience d'une classe d'autrefois. L'animation aura lieu avec une animatrice costumée en institutrice, du mobilier et du matériel d'autrefois. Le programme sera le suivant : inspection de la propreté des mains à l'entrée de la classe, morale du jour et dictée à la plume et à l'encre.

Cette intervention d'un coût de 162€ est totalement financée par le Sou des Ecoles.

La mairie prend à nouveau en charge le déplacement en car.

✓ Projet des classes de CM1-CM2 :

Les deux classes de CM1-CM2 fonctionnent en étroite collaboration.

Afin de permettre aux élèves de CM1 et de CM2 de se retrouver par classe d'âge et de travailler ensemble par niveau, différents décloisonnements sont mis en place tout au long de la semaine.

Ces décloisonnements ont lieu tous les débuts d'après-midi en *Sciences, Histoire, Géographie, Anglais*.

Chacune des maîtresses de cycle 3 prend alors en charge une matière et elle la gère tour à tour avec chacun des niveaux.

➤ Sciences :

Au cours des périodes 3 et 4, les élèves des deux classes de CM1-CM2 se sont lancés dans un projet en sciences intitulé : « Dans la peau d'un chercheur ... ». Ce projet a été mené en collaboration avec le CERN et le Physiscopie. Il a été encadré par de véritables chercheurs, qui ont aidé les élèves et les enseignantes à se mettre en situation.

Le but était de chercher ce que pouvait contenir des boîtes, sans les ouvrir ... Il a donc fallu émettre des hypothèses, écrire des protocoles d'expériences, les réaliser, ...

Ce projet a permis aux élèves de travailler en sciences sur la démarche d'investigation, mais aussi de développer des compétences de travail en groupe et de réinvestir des connaissances en mathématiques (notamment en suivant les masses des boîtes et en travaillant sur les graphiques). Enfin, grâce à ce projet, les élèves ont aussi fait appel à leurs compétences en français pour réaliser des posters autour de cette activité.

Parallèlement à tout le travail fait en classe autour des boîtes, les élèves ont également pu visiter le CERN, rencontrer et discuter avec une vraie chercheuse.

Ce projet s'est clôturé le Lundi 26 Mars par une journée d'échanges au CERN, qui a regroupé l'ensemble des classes suisses et françaises ayant participé au projet. Les enfants ont ainsi pu assister à des shows scientifiques, présenter leur poster et surtout assister à l'ouverture des boîtes ...

➤ Géographie / Découverte du monde :

Entre décembre et février, les deux classes de CM1-CM2 ont travaillé sur l'Asie dans plusieurs domaines (littérature, arts visuels, musique, arts plastiques).

Cette thématique a été complétée par une visite au *Musée des Arts d'Extrême Orient* de Genève, le Vendredi 2 Février.

Ce musée regroupe une grande collection d'objets provenant de Chine et du Japon.

Les élèves ont ainsi pu retrouver dans le musée de nombreux éléments dont ils avaient parlé en classe (*matériel de calligraphie, pots à pinceaux, objets en jade, animaux symboliques de la culture chinoise ou japonaise, ...*).

Les enfants ont beaucoup apprécié cette visite.

La visite de ce musée était totalement gratuite.

Le transport en car a été pris en charge par la mairie.

➤ Anglais

Le Vendredi 9 Février, les classes de CM1-CM2 ont reçu deux classes de CM1 et CM2 de l'école de Beaumont pour une matinée « *Anglais* ».

Les 114 élèves ont été répartis en groupes mélangeant des enfants des deux écoles.

Le thème de la journée était : « One day in London ». Ainsi, chaque groupe a participé à sept ateliers au cours desquels les élèves ont mis en pratique ce qu'ils avaient appris en classe. Les enfants ont parlé uniquement en anglais pendant tous les ateliers.

Les ateliers proposés étaient les suivants :

- Big Ben : lecture de l'heure
- Buckingham Palace : la famille royale
- British Museum : les symboles de Londres
- Borough Market : tea time
- Tower Bridge : écrire une carte postale en anglais
- London Eye : se déplacer dans Londres
- London Zoo : jeu de 7 familles sur les animaux.

Les enfants ont ensuite pique-niqué tous ensemble, et la matinée s'est terminée par une chanson en anglais.

Les enseignantes remercient tous les parents qui ont animé des ateliers, ainsi que la mairie qui a mis la salle polyvalente à disposition pour le pique-nique.

□ Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet 2 du projet d'école : la mise en place de parcours éducatifs sous l'angle de la prévention et de l'éducation citoyenne :

Comme annoncé lors de la présentation du projet d'école, les enseignantes ont décidé de mettre en place différentes actions de prévention dans leur nouveau projet d'école.

Parallèlement au parcours artistique et culturel, elles souhaitent ainsi mettre en œuvre un parcours éducatif citoyen.

Celui-ci permettra de :

- ◆ Sensibiliser davantage les élèves à la solidarité, grâce à la mise en place d'actions diverses au cours de l'année.
- ◆ Poursuivre la sensibilisation et l'éducation au respect de l'environnement.
- ◆ Mettre en place davantage d'actions de prévention de la santé.

✓ Actions mises en œuvre dans la cadre de la sensibilisation et de l'éducation au respect de l'environnement.

➤ Projet avec le Sidefage :

Comme chaque année depuis quatre ans, les enfants du CP au CM2 ont bénéficié d'une intervention du *Sidefage* pour les sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable. Ces interventions sont totalement gratuites et financées par le *Sidefage*.

Voici les thématiques abordées cette année :

- **Les enfants de niveau CP :** *le compostage* : comprendre que la matière se transforme / repérer les petites bêtes qui agissent dans le compost / comprendre le principe du compostage.
⇒ L'intervention s'est déroulée le Jeudi 1^{er} Février au matin.
- **Les enfants de niveau CE1 :** *apprendre à bien trier ses déchets* / les bons gestes pour bien trier / acquérir le réflexe de trier / savoir distinguer les différentes matières pour trier correctement.
⇒ Les élèves ont reçu la visite d'un ambassadeur du tri le Mardi 14 Novembre après-midi.
- **Les enfants de niveau CE2 :** *la gestion et le traitement des déchets* / le devenir des déchets en fonction de leur matière / les filières de traitement des déchets / découvrir les bénéfices du recyclage.
⇒ L'intervention est programmée le Jeudi 5 Avril au matin.
- **Les enfants de niveau CM1 :** *apprendre à mieux consommer* / faire réfléchir sur les modes de consommation / prévention des déchets (apprendre à consommer en évitant de produire des déchets) / développer une attitude responsable autour de la production des déchets / acquérir des gestes de prévention des déchets.
⇒ L'intervention s'est déroulée le Jeudi 1^{er} Février après-midi.
- **Les enfants de niveau CM2 :** *le compostage* : comprendre la transformation de la matière, connaître le cycle de la matière et la notion de biodégradabilité, comprendre le principe du compostage, ...
⇒ Les élèves recevront la visite d'un ambassadeur du compostage le Jeudi 5 Avril après-midi.

Les enseignantes veillent à ce que chaque classe d'âge ait pu être sensibilisée aux différentes thématiques tout au long de sa scolarité en élémentaire.

➤ Spectacles autour du Développement Durable :

- Les élèves de maternelle ont eux aussi été sensibilisés à la protection de l'environnement, et plus particulièrement au tri des déchets.

Ainsi, Jeudi 18 Janvier, tous les élèves de PS, MS et GS ont assisté à un spectacle intitulé « *Julie et la poubelle enchantée* », mis en scène par le « *Petit Théâtre Vert* ».

Voici un résumé rapide de l'histoire : « *Une petite fille, Julie, doit ranger sa chambre. Pour faire vite, elle décide de jeter beaucoup de choses à la poubelle. C'est alors qu'apparaissent deux personnages : papy Cado et Cristal, la bouteille en verre. Ils expliquent à Julie que pour que les poubelles soient moins lourdes, elle pourrait trier tous les déchets recyclables : le papier, le verre et le plastique. Mais ceci ne plaît pas du tout à un méchant sorcier du nom de Polluor, qui adore manger les déchets ! Sacha Kitri, la fée, aidera Julie à trier les déchets en luttant contre Polluor.* »

Les enfants ont beaucoup apprécié ce spectacle interactif au cours duquel ils ont beaucoup ri, et le message de tri des déchets est très bien passé auprès des élèves.

- En complément des interventions faites par les ambassadeurs du *Sidefage*, tous les élèves de CP, CE1 et CE2 ont eux aussi pu assister à une représentation théâtrale de la compagnie du « *Petit Théâtre Vert* », le Jeudi 18 Janvier.

Le spectacle des CP, CE1 et CE2 avait pour titre : « *Abracadatri* ».

Il a permis d'aborder la question du mode d'élimination des déchets, des différentes filières de recyclage, du tri des emballages recyclables et des étapes du recyclage du papier.

⇒ Ces deux spectacles, d'un coût de 1 160,50€, ont été totalement financés par le Sou des Ecoles.

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sensibilisation au développement durable, le Sidefage soutient et subventionne les actions du « *Petit Théâtre Vert* ». Ainsi, ces spectacles devraient être pris en charge à 50% par le Sidefage, ils ne reviendraient donc qu'à 580,25€ pour l'école.

Pour obtenir ce remboursement, il faut monter un dossier qui est ensuite étudié devant une commission du Sidefage. La Directrice a préparé et envoyé le dossier et elle attend maintenant sa validation.

➤ Visite du CIEL :

Parallèlement à toutes ces interventions, des séances d'apprentissages ont également été menées avec les élèves de CP, CE1 et CE2 sur le devenir des déchets ménagers, et les enseignantes ont souhaité clore cette séquence par une visite du CIEL (*Centre d'Immersion Educatif et Ludique*), sur le site du Sidefage, à Bellegarde-sur-Valserine.

Cette visite a eu lieu le Mardi 27 Mars pour les classes de CP-CE1 et les CE1 de Sandrine TRUCHET.

Quant aux classes de CP et CE2, elles s'y rendront elles le Jeudi 29 Mars.

Le CIEL est un espace de 600 m², où les élèves peuvent expérimenter grandeur nature le circuit de transformation de nos déchets et réviser les gestes de prévention et de tri des déchets de façon ludique et interactive.

Les visites sont encadrées par un guide et elles sont totalement gratuites.

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sensibilisation au développement durable, le Sidefage apporte son soutien aux classes qui mettent en place des visites sur son site, en prenant en charge une partie du transport.

Pour obtenir ce remboursement, il faudra de nouveau préparer un dossier qui sera ensuite étudié devant une commission du Sidefage. La Directrice fera les démarches nécessaires pour pouvoir obtenir cette subvention.

➤ Projets avec Natacha PHILIPPE :

La dernière étape de ce parcours de sensibilisation au développement durable sera l'intervention de *Natacha PHILIPPE*, chef de projets sur le développement durable en mairie.

C'est la seconde année que M^{me} PHILIPPE intervient à l'école pour soutenir les maîtresses dans leurs projets sur le thème de la protection de l'environnement.

Natacha PHILIPPE interviendra dans toutes les classes (*de la PS au CM2*) pour y aborder des thématiques diverses et variées. Ainsi, chaque enseignante a déterminé avec M^{me} PHILIPPE la / les thématique (s) qu'elle souhaitait approfondir avec ses élèves.

Dans ce cadre, les élèves de CP et CE1 fabriqueront notamment du papier recyclé, et ils participeront au nettoyage des cours d'eau de la commune avec les élèves de CM1-CM2 B.

Les élèves de CE2 aborderont la thématique de la qualité de l'air.

Pour les CM1-CM2 A, l'intervention de Natacha PHILIPPE sera consacrée à la construction d'un hôtel à insectes.

Quant aux élèves de PS et MS, ils aborderont le thème des papillons et fabriqueront eux aussi du papier recyclé.

Toutes ces activités auront lieu au cours du dernier trimestre.

□ Les projets de classe permettant de mettre en œuvre le volet 4 du projet d'école, qui vise à développer les relations avec les familles et les partenariats, et à améliorer la communication :

Lors de la présentation du nouveau projet d'école en juin 2017, les enseignantes avaient annoncé qu'elles souhaitaient mettre en place différentes actions pour développer des partenariats divers et variés.

➤ Développer le partenariat avec l'USEP :

Les enseignantes ont choisi de réaffilier leur classe cette année encore, afin de pouvoir prendre part à des activités sportives tant sur le secteur que sur le département, mais aussi pour pouvoir organiser des rencontres sur l'école.

En effet, pour pouvoir organiser des rencontres dans les écoles (entre classes d'une même école ou entre classes d'écoles différentes), pour pouvoir participer aux rencontres sportives organisées par l'USEP Genevois ou l'USEP 74, et pour pouvoir bénéficier du matériel USEP, chaque classe doit obligatoirement être affiliée à l'USEP et doit compter au moins 10 enfants licenciés.

Comme chaque année, les maîtresses ont fait appel à une participation des parents, afin de pouvoir financer l'achat des licences. La Directrice indique que comme d'habitude, le coût des licences a été réparti sur toute la classe, les familles ont donc versé 5€ par enfant.

◆ L'Escrime :

Au cours de cette quatrième période, une découverte de l'escrime a été proposée aux élèves des deux classes de CM1-CM2. Ainsi, M^{mes} KASPARIAN et RINTHARAMY sont parties en formation USEP sur ce thème, afin de pouvoir proposer à leurs élèves un cycle avec du véritable matériel d'escrime.

Dans le cadre de leur adhésion à l'USEP 74, les classes ont aussi pu bénéficier du prêt d'un kit escrime « *Premières touches* », avec plastrons, casques, sabres et épées.

Ce cycle fût l'occasion pour les élèves de développer les premiers gestes d'escrime : le salut, la position en garde, les règles d'arbitrage, les premières touches, les fentes, les déplacements spécifiques en couloir, l'esquive, ...

Ce projet se clôturera le Jeudi 29 Mars par une rencontre avec les élèves de CM1-CM2 de l'école de Chevrier, au centre ECLA de Vulbens.

◆ La formation Ski de Fond :

En décembre dernier, des parents bénévoles ont participé à une journée de formation sur le ski de fond, sur le site des Glières, afin de préparer le passage de l'agrément *Ski de fond*, qui a eu lieu quelques jours plus tard.

➤ Développer les partenariats locaux :

◆ Le ski de fond :

Au mois de mars, les enseignantes de CM1-CM2 ont souhaité mettre en place un cycle de quatre jours de découverte et de pratique du ski de fond sur le site des Brasses, ainsi qu'une journée de réinvestissement sur le site de la Croisette (sous la forme d'une randonnée à skis).

Grâce au financement de la Mairie et du Sou des Ecoles, les deux classes de CM1 CM2 ont donc pu aller faire du ski de fond. Chaque classe a ainsi profité de quatre jours de ski. Faute d'enneigement suffisant au Salève, tout le cycle s'est finalement déroulé sur le Site de Plaine Joux / Les Brasses.

Sur les 56 élèves, 12 n'avaient jamais fait ni ski alpin, ni ski de fond. Seuls 10 enfants avaient déjà pratiqué le ski de fond. Ce cycle a donc permis à beaucoup d'enfants de découvrir une nouvelle pratique.

Tous les élèves ont beaucoup apprécié ces sorties. Ils ont montré une motivation que même la pluie n'a pas affaiblie, et ils ont tous énormément progressé.

Les élèves et les maîtresses remercient vivement la Mairie et le Sou des écoles, qui ont financé intégralement ces sorties.

Ils remercient également les parents qui les ont accompagnés et aidés avec beaucoup de bienveillance.

Les enseignantes signalent qu'elles ont aussi reçu de nombreux messages de parents d'élèves, qui tenaient à remercier l'ensemble de l'équipe éducative pour ce beau projet.

Les enseignantes espèrent que ce cycle « *Ski de fond* » pourra être reconduit l'an prochain.

3) Sécurité à l'école :

➤ Les alertes « Incendie » :

- Une première alerte « *Incendie* » a eu lieu au mois de septembre (*Vendredi 22 Septembre 2017, à 9h55*).
En effet, il est obligatoire de réaliser un exercice d'évacuation « *Incendie* » dans le mois suivant la rentrée.

- Au moins deux autres exercices de ce type doivent impérativement être organisés dans l'année (en général un par trimestre).
Ainsi, les élèves ont déjà fait un second entraînement le *Jeudi 25 Janvier 2018, à 10h00*.

M^{me} GAL indique que lors de la mise en place des premiers exercices, les maîtresses sont toujours prévenues des moments où ils sont programmés. En effet, dans un premier temps, il s'agit pour tous d'acquérir des réflexes et des automatismes d'évacuation.

Par contre, pour les exercices suivants, les enseignantes ne sont plus prévenues, ce qui permet de s'entraîner à réagir face à l'imprévu, en étant rapide et efficace, et en ayant les bons réflexes et les bonnes attitudes. Il est en effet très important que ces exercices ne s'installent pas dans une routine.

Un nouvel exercice aura lieu avant les vacances de Pâques. Cette fois-ci, le but est d'obliger le personnel de l'école et les élèves à s'adapter à la situation pour ne pas être dans une routine d'évacuation. Il y aura donc des pièges lors de cette troisième alerte, afin d'obliger chacun à savoir réagir et à s'adapter quand les issues habituelles de secours ne sont pas accessibles.

- Pour chaque exercice réalisé, des objectifs de surveillance bien précis sont ciblés.

Il s'agit d'alerter et de mettre en garde le personnel de l'école sur des points de sécurité ciblés, qui ont été notés comme problématiques.

- Chaque alerte est chronométrée.

- Après chaque exercice, la Directrice dresse le bilan des choses qui ont bien fonctionné ou non, et un retour est ensuite fait aux enseignantes et aux adultes concernés, afin que ces éléments soient pris en considération et améliorés pour le prochain exercice.
- Tous les exercices sont répertoriés dans un registre et tous les points à améliorer y sont notifiés.
- M^{me} GAL explique que les consignes de sécurité sont expliquées très tôt aux enfants et que les mises en pratique régulières font que les évacuations se passent toujours très bien et permettent aux enfants d'acquérir de bons réflexes.

➤ Les PPMS : les exercices d'évacuation et de confinement.

- Chaque école a un PPMS (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*). C'est obligatoire. Ce document est rédigé sous la responsabilité du directeur d'école.
 - Le PPMS est un « *plan* ». Il est destiné à la fois à l'école et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site. Pour l'école, le PPMS permet d'avoir réfléchi aux réactions à avoir dans ces situations de crise, en fonction des particularités de chaque établissement d'enseignement. Cette réflexion et les tests que constituent les exercices aident à acquérir progressivement des réflexes permettant de réagir de façon immédiate en mettant en œuvre des comportements qui auront été prédéfinis. Il s'agit d'anticiper pour disposer, en temps voulu, des modes opératoires et des réflexes permettant de pallier l'effet de sidération. Le PPMS est donc le résultat d'une réflexion collective, menée dans la phase de son élaboration et lors des exercices qui permettent d'en valider la pertinence et d'établir un recueil de règles à observer en situation de crise. Pour les forces de l'ordre qui ont ce PPMS à leur disposition, le document doit permettre d'appréhender les caractéristiques de l'établissement scolaire (personnes présentes sur le site et infrastructures) et la procédure mise en œuvre en situation de crise. Le PPMS est accompagné des plans de l'école. En effet, connaître ces données et disposer des plans facilite nettement l'intervention des forces de sécurité. Le PPMS est donc un mode d'emploi aussi simple que possible, connu et maîtrisé par tous. Chaque membre de la communauté éducative sait précisément ce qu'il doit faire en situation de crise.
 - Le directeur d'école transmet le PPMS à l'IA-DASEN de son département, accompagné des plans de l'école. L'IA-DASEN se charge de les adresser à la préfecture ou aux forces de l'ordre.
 - Depuis décembre 2017, le PPMS se subdivise en deux PPMS :
 - **PPMS Attentat - Intrusion** (= Comment réagir / Que faire en cas d'intrusion d'une personne étrangère dans l'école ?)
 - **PPMS Risques Majeurs** (= Comment réagir / Que faire en cas d'un risque majeur venant de l'extérieur (inondation, tempête, produit chimique, ...) ?).
- Ces deux documents répertorient les conduites à suivre pour chacun de ces facteurs de risques. L'Education Nationale demande de réaliser des exercices d'entraînement régulièrement dans l'année, au même titre que pour les alertes « *Incendie* ».
- Ces exercices prennent la forme de confinement ou d'évacuation. Ils sont réalisés dans le but d'habituer les élèves, mais aussi le personnel encadrant, à gérer certains risques et à enlever le côté anxiogène de la situation.

• PPMS Risques Majeurs :

Le signal d'alerte correspondant à l'activation du *PPMS Risques Majeurs* est différent de l'alerte « *Incendie* ». Il s'agit d'une voix invitant les élèves et leurs enseignantes à se rendre en salle de confinement. Pour l'école, trois lieux différents de confinement ont été définis. Le but est de rassembler les élèves dans des endroits sûrs et adaptés pour pouvoir y rester un certain temps. Pour chaque lieu de mise en sûreté, il y a une mallette avec le nécessaire pour les premiers soins, et de quoi occuper les enfants sur de la longue durée. La mise en œuvre du PPMS prévoit pour chaque adulte de l'école un rôle bien défini.

• PPMS Attentat - Intrusion :

Différents moyens d'alerte ont été testés les années précédentes, mais ils se sont révélés trop peu fiables et efficaces. Depuis cette année, le *PPMS Attentat - Intrusion* est donc activé par talkie-walkie. Désormais, chaque enseignante a un talkie-walkie dans sa classe qui lui permet de donner l'alerte si nécessaire. Pour chaque classe, la procédure à suivre en cas d'intrusion a été clairement identifiée et définie.

Les enseignantes ont beaucoup travaillé autour du *PPMS Attentat - Intrusion* tout au long des mois de janvier et février, en collaboration avec la gendarmerie de Saint Julien-en-Genevois. Cela a permis de valider les procédures choisies et de faire les ajustements nécessaires.

Différents petits exercices d'entraînement ont donc été menés régulièrement dans les classes pour apprendre à se cacher rapidement et efficacement, et à bien utiliser et gérer les talkie-walkie.

Deux exercices en conditions plus réelles ont eu lieu les Vendredi 2 Février et Jeudi 8 Février, avec l'aide du Major LONGET.

Un nouvel entraînement est prévu d'ici la fin de l'année.

Les objectifs de tout ce travail mené autour du *PPMS Attentat - Intrusion* étaient les suivants :

- Habituer les élèves et le personnel encadrant à gérer certains risques et à enlever le côté anxiogène de la situation.
- Vérifier si les mesures choisies et mises en place sont réellement adaptées et efficaces.
- Mettre en évidence les points sensibles (matériels ou humains) à faire évoluer.

M^{me} GAL précise qu'en maternelle, ces exercices prennent un caractère ludique, et qu'en aucun cas les maîtresses utilisent dans ces moments-là des termes anxiogènes. La Directrice insiste sur le fait que les enseignantes sont extrêmement vigilantes pour que les enfants évoluent dans un climat serein.

Comme pour l'alerte « *Incendie* », après chaque exercice, la Directrice dresse le bilan des choses qui ont bien fonctionné ou non, et un retour est fait aux enseignantes et aux adultes concernés, afin que ces éléments soient pris en considération et améliorés pour le prochain exercice.

Tous les exercices sont répertoriés dans un registre et tous les points à améliorer y sont soigneusement notifiés.

Les enseignantes font néanmoins remarquer que l'activation du *PPMS Attentat - Intrusion* par talkie-walkie soulève un certain nombre de problèmes (les piles s'usent très vite et il faut donc les changer très régulièrement, il y a de nombreuses interférences qui génèrent un bruit continu qui nuit au travail en classe, ...).

Une discussion s'engage alors avec les parents-délégués pour trouver d'autres moyens d'alerte.

La Mairie indique qu'un signal lumineux serait trop coûteux, car cela demanderait de faire des travaux importants dans le bâtiment actuel. Par contre, elle indique qu'un système d'alerte *PPMS Attentat - Intrusion* sera d'office intégré au bâtiment de la nouvelle école. En attendant, la Mairie doit réfléchir au remplacement des actuels talkie-walkie pour éventuellement passer à du matériel plus professionnel.

4) Point sur les rythmes scolaires :

➤ Retour de la part des parents :

- Les parents-délégués informent qu'ils sont favorables pour maintenir la semaine des quatre jours, en restant sur les mêmes horaires.
- Ils rappellent aussi que 80% des parents étaient d'accord l'an dernier pour le passage à la semaine de quatre jours.
- Selon eux, le fonctionnement sur quatre jours permet d'avoir des horaires plus réguliers. Le temps est ainsi plus structuré pour les enfants, qui ont alors un cadre identique tout au long de la semaine.
- Ils remarquent aussi que leurs enfants sont moins fatigués avec la semaine de quatre jours, car le mercredi permet de faire une bonne coupure au milieu de la semaine d'école, et facilite aussi la mise en place des activités extra-scolaires dont les enfants ont besoin pour s'aérer l'esprit et développer d'autres compétences.
- Les parents élus font remarquer que le mercredi peut aussi permettre aux familles la prise de rendez-vous de suivi (orthophonie, psychomotricité, ...) et d'organiser les activités périscolaires plus sereinement, au lieu de tout condenser sur des soirées ou une après-midi.

➤ Retour de la part des enseignantes :

- Les enseignantes font remarquer que ces deux dernières années, avec le fonctionnement sur une semaine à quatre jours et demi, les enfants avaient en fait des journées aussi longues et fatigantes qu'avec une semaine de quatre jours. En effet, la quasi-totalité des enfants ne pouvaient pas être récupérés à la fin des cours à 15h00, ils allaient donc aux TAP et très souvent ensuite à la garderie après 16h30. Les journées passées à l'école en collectivité étaient donc très longues et engendraient une fatigue certaine. Or les chronobiologistes recommandent d'avoir des horaires et des journées allégés, et ils préconisent que le temps passé en collectif soit réduit. Ce qui est donc réellement bénéfique pour les enfants, ce sont des journées allégées, mais sans les TAP.
- L'organisation des TAP était très complexe et amenait les enfants à voir beaucoup d'adultes différents sur une même journée. De plus, chacun de ces adultes avait des règles différentes, il était donc très difficile pour les enfants de s'y retrouver et d'avoir des repères.

- Il était aussi très difficile pour les enfants de trouver des repères spatiaux, car la mise en place des TAP nécessitait un certain nombre de déplacements et de rotations dans des salles annexes à l'école. Les élèves avaient donc du mal à trouver des repères spatiaux (notamment en maternelle et en cycle 2).
- Ces deux dernières années, les enseignantes ont noté que les enfants avaient beaucoup de mal à se structurer dans le temps et à se repérer dans la semaine avec l'alternance entre petites et grandes journées. Elles ont noté que ce fonctionnement engendrait aussi un certain stress chez les enfants, car ils avaient bien du mal à s'y retrouver entre petites et grandes journées. Or les chronobiologistes recommandent la semaine de quatre jours et demi, mais avec des horaires réguliers.
- Compte-tenu du fonctionnement avec petites et grandes journées, il était aussi très difficile pour les enseignantes de concevoir des emplois du temps permettant de concilier tous les types de contraintes.

➤ Retour de la part de la mairie :

Pour la Mairie, l'organisation des TAP était très compliquée : absentéisme important et régulier des intervenants, problème de recrutement des intervenants, surcoût engendré pour la commune, problèmes réguliers de comportement avec les élèves pendant le temps des TAP, ...

➤ Vote :

Après un temps d'échange et de discussion, la Directrice passe au vote et la question suivante est posée aux membres du Conseil d'Ecole : « *Souhaitez-vous reconduire l'organisation de la semaine sur 4 jours, dans les mêmes conditions qu'actuellement, pour l'année scolaire 2018-2019 ?* ».

Les 21 personnes présentes votent « OUI » à l'unanimité.

Ainsi, M^{me} GAL confirme que tous les membres du Conseil d'Ecole sont favorables au maintien de la semaine de 4 jours en 2018-2019, avec les horaires 8h30-11h45 et 13h45-16h30 les lundi / mardi / jeudi / vendredi (vote à l'unanimité pour la reconduction des rythmes scolaires actuels).

La Mairie rappelle aux familles que les communes de Beaumont et Saint Julien-en-Genevois peuvent accueillir les enfants le mercredi, et que l'an prochain, ce sera aussi le cas pour la commune de Collonges-sous-Salève.

La Mairie indique aussi qu'elle a une convention avec des prix préférentiels avec ces trois communes.

5) Remarques / Questions des parents :

➤ Thème 1 : Fonctionnement général de l'école

- ◇ Est-il possible de faire une mise en ligne des devoirs, des leçons, ... (soit par mail, soit via un site type PRONOTE, comme au collège) ? Est-ce un projet envisageable ?

- *L'équipe enseignante indique que la copie des devoirs et la gestion d'un agenda font partie intégrante des apprentissages visés par l'école primaire, afin d'aider les élèves à devenir responsables et autonomes. Les maîtresses font remarquer que PRONOTE n'est qu'une solution de secours au collège, ce qui compte et prime, c'est ce qui est noté dans l'agenda des collégiens. Il n'y aura donc pas de mise en ligne des devoirs et des leçons.*

- ◇ En fin d'année, serait-il possible d'établir et de communiquer un bilan financier regroupant l'ensemble des actions menées au sein de l'école (les dépenses et les financements (Sou, Coopérative scolaire, Mairie)) ? Ainsi les familles se rendraient compte de tout ce qui est fait pour leurs enfants et de qui finance quoi.

- *Tous les projets et activités qui sont menés au sein de l'école avec les élèves sont présentés au fil de l'année, lors des différents conseils d'école. A cette occasion, les enseignantes rappellent systématiquement les objectifs visés par les activités choisies, le déroulement, le ressenti et l'appréciation générale des enfants par rapport au projet mené, ainsi que le financement. Toutes ces indications sont systématiquement reprises et mentionnées dans les comptes-rendus des conseils d'école. La Directrice et l'équipe enseignante invitent donc les parents à aller lire très attentivement les comptes-rendus des conseils d'école qui sont en ligne sur le site de l'école et sur le site de la mairie. Par ailleurs, M^{me} GAL précise que la Coopérative scolaire de l'école dépend de l'OCCE 74, organisme auquel elle adhère. Une partie de la participation financière demandée aux parents en début d'année permet donc de couvrir cette adhésion à l'OCCE 74 et elle permet aussi la souscription d'une assurance pour l'école.*

La Directrice rappelle que la Coopérative scolaire finance divers projets : l'achat de matériel pour les caisses de récréation, l'achat de petit matériel de bricolage, les gros projets comme les animations sur les kaplas et les jeux en bois / l'intervenante pour le projet opéra / ...

La participation financière demandée aux parents en début d'année contribue au financement de ces projets. Ceci est complété par les diverses actions organisées par les enseignantes (vente des photos de classe, marché de Noël, ...).

M^{me} GAL informe que l'OCCE 74 vérifie et contrôle toutes les dépenses et les comptes de toutes les coopératives scolaires de Haute-Savoie. Les comptes de la Coopérative sont donc soigneusement et rigoureusement tenus.

Chaque dépense est répertoriée et justifiée dans un cahier comptable.

Un bilan financier est réalisé en fin d'année et il est validé par deux collègues et deux parents.

Les parents s'interrogent sur le fait que les budgets soient équitables. M^{me} GAL rappelle que le Sou verse la même subvention à chaque classe. Il en va de même pour la Coopérative. Cependant, chaque enseignante utilise librement ces subventions en fonction des projets pédagogiques qu'elle souhaite ou non mettre en place dans sa classe.

La Directrice fait aussi remarquer que beaucoup de projets mis en place dans les classes de CM1-CM2 étaient gratuits.

◇ La fête de l'école se résumerait à l'exposition de la fresque réalisée par les enfants. Pouvez-vous nous confirmer cette information ?

- Des projets se mettent en place : chorale et chants au cycle 2, exposition des CM1-CM2, fresques collectives, ...

La fête de l'école s'organisera sous forme de petits ateliers, répartis sur des lieux et des créneaux horaires définis, qui permettront aux parents d'aller découvrir tous les projets mis en place dans les classes tout au long de l'année scolaire.

Cette année, les maîtresses ont souhaité que la fête de l'école soit un temps de rencontre privilégié entre parents et enseignantes.

Il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation à organiser un spectacle de fin d'année. La fête de l'école peut prendre la forme que l'équipe enseignante souhaite.

Une réunion a eu lieu ce jour avec le Président du Sou (Mr. BOLLIET), afin de réfléchir aux modalités pratiques d'organisation. Une prochaine réunion d'organisation aura lieu fin mai.

Les dates annoncées en début d'année sont inchangées : Vendredi 22 Juin à 17h30 avec report au Vendredi 29 Juin en cas de mauvais temps.

Comme chaque année, le Sou des Ecoles proposera des stands de buvette et de restauration.

◇ Nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique en fonction cette année. De nombreux projets sont proposés à nos enfants, ainsi que de nouveaux enseignements qui enrichissent leur façon de vivre à l'école. Un GRAND MERCI !

- Les enseignantes apprécient ce retour positif et en remercient les parents-délégués.

➤ Thème 2 : Cantine

◇ Point très positif : la nouvelle organisation de la cantine, qui permet aux petits et aux grands de déjeuner ensemble, est très appréciée des enfants.

◇ Les enfants sont aussi ravis des activités proposées lors de la pause méridienne et apprécient la présence masculine de M^r TRUFFIER.

- La mairie apprécie ce retour positif et indique que la nouvelle organisation est effective depuis le Lundi 26 Février. Elle rappelle le but de cette réorganisation :
- Réorganiser l'aménagement de l'espace du réfectoire, ainsi que le mode opératoire de la distribution des aliments à table.
 - Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène en vigueur pour améliorer ce temps du déjeuner, que ce soit pour les enfants ou pour les agents.
 - Favoriser l'autonomie des enfants et véhiculer certaines valeurs éducatives communes telles que la responsabilité, le partage, l'égalité, l'équité et le respect. Cela conduit à apaiser les tensions et à conforter un cadre commun lors des temps périscolaires.
 - Deux impératifs étaient à respecter : pouvoir bénéficier d'une distribution de plats proportionnée (respect des grammages) selon le nombre de convives, et réduire le nombre de tables et chaises dans l'espace de restauration pour permettre une meilleure circulation.

- *Amorcer une réflexion éducative autour du zéro gaspillage, et ainsi apprendre aux enfants à se responsabiliser vis-à-vis de leur appétit.*
- *La plus-value qualitative aura des répercussions positives, autant sur le temps scolaire que périscolaire, entraînant ainsi une amélioration du bien-être des enfants et des agents. Effectivement, déjeuner dans de bonnes conditions permet aux enfants d'évoluer dans un climat serein qui entraîne un retour au calme plus rapide en classe ou lors de la sieste (selon l'âge de l'enfant), et permet ainsi d'accroître l'attention ou l'endormissement des enfants.*
- *La valorisation et l'estime de soi sont renforcées par la participation des enfants (CM1 & CM2) lors de la prise en charge de la distribution des denrées à table auprès des plus jeunes. Ils sont aussi responsabilisés pour faire respecter le vivre ensemble et l'équité lors du déjeuner.*

PROJETS A VENIR :

- *Le tri des déchets.*
- *Opération « Zéro Gaspil » (phase de sensibilisation => expérimentation du concept pour la prochaine école).*
- *Réalisation de règles de vie communes dans la cour de récréation et dans la cantine.*
- *Achat d'une malle de petits jeux traditionnels (cordes à sauter, élastiques, ...)*

◇ Est-il possible que deux ou trois parents délégués puissent assister au service de cantine ?

Peut-on fixer une date ?

- *Projet ouvert à tous les parents, pas seulement aux parents élus et délégués. Il suffit donc d'en faire la demande et de commander le repas. C'est Valérie EUVRAT qui se chargera de recevoir les demandes des parents intéressés.*
- *Proposition d'inviter les parents à déjeuner à table, avec les enfants. Ainsi, ils pourront également goûter la cuisine de LEZTROY.*
- *6 personnes maximum. Il serait préférable d'étaler les visites des parents dans le temps.*
- *Proposition des dates des Lundis 30 Avril ou 7 Mai (=> Ponts du 1^{er} et 8 Mai). Peut-être est-ce plus facile pour les parents de se libérer ? Privilégier plutôt les lundis et vendredis, c'est plus facile car il y a plus de place à la cantine. Les mardis et jeudis, il y a trop d'enfants en cantine. Un mail va être envoyé aux parents-délégués pour leur transmettre cette proposition d'organisation. Il serait plus judicieux de transmettre ensuite cette proposition en priorité aux parents qui se questionnent sur la cantine.*
- *M^{me} ARNAL souhaite que ce soit les enfants qui expliquent aux adultes présents comment ils vivent ce temps.*
- *M^{me} ARNAL transmet ses coordonnées : angelique.arnal@mairie-archamps.fr - 06 17 27 73 92*

◇ Quelle est l'approche de l'équipe d'encadrement lorsqu'un enfant ne souhaite pas manger et / ou goûter ?

➤ Approche pédagogique :

- *Depuis le Lundi 8 Janvier 2018, le pain est servi à table, au moment du plat, évitant ainsi que les enfants ne se jettent sur leur morceau dès le début du repas, et que certains ne soient à satiété (surtout les maternelles) avant d'avoir réellement commencé leur repas. De cette manière, les enfants bénéficient dès l'entrée d'aliments nutritifs et gustatifs intéressants pour leur croissance.*
- *Le pain devient alors un aliment plaisir, non systématique et subsidiaire.*
- *L'équipe d'encadrement observe d'ores et déjà des enfants qui mangent mieux et qui goûtent.*
- *Les agents incitent l'enfant à goûter la nourriture, certains résistent, mais le but n'est pas de braquer l'enfant. Alors, lorsqu'un enfant boude un aliment, et que les agents voient que c'est peine perdue, ils ne le punissent pas, ils retenteront une prochaine fois.*
- *M^{me} ARNAL a pris le parti de changer de service certains enfants de maternelle pour permettre à l'agent en charge de l'animation du déjeuner d'individualiser leur encadrement. Les premiers résultats sont plutôt positifs.*

◇ Faites -vous une sensibilisation sur l'hygiène des mains et / ou des dents ?

➤ Sensibilisation sur l'hygiène des mains :

- *Depuis le 22 Janvier 2018, les maternelles passent systématiquement aux toilettes avant de déjeuner. Le lavage des mains est automatique et obligatoire.*
- *Pour les élémentaires, l'organisation auprès des agents et des enfants est en cours de réflexion et de mise en place.*

➤ Sensibilisation sur l'hygiène des dents :

- Pas de sensibilisation prévue.
- Préconisations AMELI et de l'UFSBD => « Il est recommandé de se brosser les dents deux fois par jour, avec un dentifrice fluoré. Une fois après le petit déjeuner et le soir avant le coucher. »
- <http://www.ufsbd.fr/espace-grand-public/votre-sante-bucco-dentaire/recommandations-hygiene-bucco-dentaire/>

◇ Certains médecins refusent d'établir des certificats médicaux en cas d'absence des enfants, il est donc impossible de se faire rembourser le repas ... Pouvons-nous trouver une alternative au certificat médical ?

- *Il est très délicat de trouver une autre alternative car le certificat médical (par ailleurs également fourni à l'employeur du parent => « garde enfant malade ») est la seule preuve irréfutable de l'absence justifiée d'un enfant.*

Les parents élus et les maîtresses signalent que les médecins refusent de fournir des certificats ou des dispenses spéciales pour la cantine ou l'école, ils sont très mécontents de ce genre de demande.

Monsieur le Maire rappelle qu'une copie de l'ordonnance suffit OU une autorisation d'absence pour enfant malade, mais il n'y a pas besoin de demander un mot spécial au médecin pour dispense de cantine.

Pour soulager les démarches administratives de chacun, il est proposé d'utiliser le billet d'absence distribué par les enseignants en début d'année, sur lequel le médecin appose son tampon.

◇ Pourquoi l'annulation de la cantine n'est-elle pas gérée par les enseignantes lors des sorties scolaires ?

- *Les enseignants sont des fonctionnaires d'Etat rattachés au ministère de l'Education Nationale. Quant au restaurant scolaire, c'est un service payant et non obligatoire, proposé par la Mairie. Les agents en charge d'organiser ce service sont eux des fonctionnaires territoriaux. L'inscription, la réservation et/ou l'annulation s'effectuent d'ailleurs auprès de la Mairie.*
- De ce fait, les enseignantes n'ont pas à gérer le temps périscolaire, car cela n'est pas de leur responsabilité. Tous les enfants ne mangent pas tous les jours au restaurant scolaire, c'est donc aux familles d'anticiper les sorties et d'annuler les repas de leur enfant au risque de se voir facturer le repas.*
- Pour rappel les familles peuvent l'effectuer via internet en quelques clics.*

➤ Thème 3 : Nouvelle école

◇ Pouvez-vous nous informer de l'avancement du projet de nouvelle école ?
Pouvez-vous nous rappeler de quelle manière sont intégrés les parents ?

- *Mireille DOMENJOUR se charge de répondre à cette question.*

Elle indique que le permis n'est pas encore déposé, et que la mairie travaille encore activement sur le projet (problématiques de cantine, chauffage, ...).

Une réunion aura lieu en avril pour la présentation de la grande ébauche par l'architecte et l'AMO.

Cette réunion ne concernera que les élus. Il y aura ensuite une présentation du projet en réunion publique, quand le projet sera plus avancé.

L'architecte est retenu, mais des aspects techniques sont toujours en cours de discussion.

L'entrée dans le nouveau bâtiment n'est pas prévue avant 2020. M^{me} DOMENJOUR ne souhaite toutefois pas s'avancer sur la date, car pour le moment, rien n'est arrêté et les dates bougent beaucoup.

M^{me} DOMENJOUR indique que des réunions sont organisées avec des représentants de parents, d'enseignants, d'ATSEM, ... M^{me} BOLLINET et M^{me} CASAYS y ont d'ailleurs été conviés sur proposition de la Mairie.

Cependant, les parents-délégués souhaitent qu'il y ait plus de communication sur ce sujet et qu'il y ait plus de transparence et de représentativité.

Pour certains parents-délégués, si les parents sont représentés d'une façon ou d'une autre, il faut que ce soit fait de façon officielle et communiqué à l'ensemble des autres parents.

Selon eux, il faut clarifier la représentativité, le statut et le rôle des personnes retenues pour assister à ces réunions de travail. En effet, il faut que les personnes impliquées soient légitimes et qu'elles représentent réellement tous les parents.

Mr BENBRAHIM dit qu'il faut faire attention à la communication sur ce sujet.

M^{me} DOMENJOUR indique que la communication aura lieu en temps voulu, jusqu'à maintenant il n'y avait pas matière à communiquer.

➤ Thème 4 : Sécurité et Environnement

◇ Les parents s'inquiètent vivement de la contamination de plusieurs pins situés à proximité de l'école par des chenilles processionnaires.

- Que fait l'école ?

- Que fait la mairie ?

- Quels risques pour nos enfants ?

➤ *L'an dernier, lorsque la présence de chenilles avait été découverte, M^{me} GAL avait immédiatement alerté la mairie en leur demandant de faire le nécessaire pour les éradiquer des cours de récréation.*

En prévention, un tour des cours était systématiquement fait par un adulte avant que les enfants ne sortent en récréation. Les enfants avaient aussi été mis en garde par rapport aux chenilles et il leur avait été dit de ne surtout pas les toucher.

Cette année, début janvier, la Directrice a alerté la mairie afin d'anticiper une éventuelle invasion de chenilles au printemps.

Un premier courrier, puis un courrier de relance, ont alors été adressés aux propriétaires des arbres concernés pour leur demander de faire le nécessaire. Malgré les deux courriers envoyés, les habitants concernés n'ont pas fait les démarches recommandées. La mairie avait alors pensé faire intervenir à sa charge une entreprise pour enlever les nids, mais elle n'en a malheureusement pas le droit, car les pins sont sur un terrain privé, et c'est au propriétaire de faire le nécessaire sur sa propriété.

Il y a une semaine, une relance a été faite auprès des propriétaires concernés, et un mot a également été mis dans le bulletin municipal.

Si rien n'est fait, la police municipale se déplacera auprès des propriétaires pour les sommer d'exécuter le nettoyage. Une plainte pourra aussi être déposée, car cela relève du domaine privé.

Une maman a indiqué s'être renseignée auprès de la gendarmerie, qui a répondu être prête à recevoir les plaintes. Beaucoup de mamans s'inquiètent et menacent d'aller porter plainte si rien n'est fait.

La Mairie se veut rassurante, car les démarches auprès des propriétaires progressent, et la police municipale va aussi pouvoir jouer un rôle important pour débloquer la situation.

Il est rappelé qu'il existe un site informatif pour tout savoir sur ce sujet : <https://chenilles-processionnaires.fr/chenille-processionnaire-du-pin.htm>

❖ Remerciements :

La Directrice remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Ecole pour leur attention tout au long de ce second conseil d'école.

La séance est levée à 20h30.

Archamps, le 15 Avril 2018

Virginie NAGY (parent délégué)

Yannick GAL (directrice)